

ÉDITION 2020/2021

GUIDE du centre socioculturel Jean-Prévost

SECTEUR JEUNESSE | SECTEUR FAMILLE | ACCÈS À LA CULTURE

ATELIERS | PARTICIPATION DES HABITANTS | VIE ASSOCIATIVE



**GARANTI
SERVICE
PUBLIC
COMMUNAL**



Saint-Etienne-du-Rouvray

ÉDITO

L'année 2020 restera marquée du sceau d'une pandémie exceptionnellement importante, ayant bousculé nos vies sociales, relationnelles, professionnelles et familiales. Après une période de confinement général, il est temps de nous retrouver, de retisser du commun.

Tout en s'adaptant à ce contexte, dans nos centres socioculturels, hors de question de faire rimer distance physique avec distance sociale.

Pour la saison 2020/2021, les trois centres socioculturels municipaux, Georges-Brassens, Georges-Déziré et Jean-Prévoist sont mobilisés et prêts à vous recevoir pour construire avec vous, au quotidien, des projets dont vous êtes les acteurs.

De par la diversité de leurs activités, les centres socioculturels municipaux proposent des rencontres, développent des projets en faveur de l'enfance et de la jeunesse, des adultes, des familles, des seniors... Ils contribuent ainsi au renforcement des solidarités à la lutte contre toute forme d'exclusion, valeurs motrices de l'action municipale.

C'est aussi dans cet esprit qu'y sont menées de véritables politiques d'éducation populaire afin d'offrir non seulement des propositions culturelles pour tous, mais surtout une valorisation de la culture de tous, et la possibilité pour chacun de pouvoir s'épanouir tant par la pratique d'activités que dans la découverte d'œuvres, d'expositions, de débats et de spectacles vivants.

À cet effet, la Ville s'est dotée d'un outil de qualité avec le musée numérique Micro-folies, basé à l'espace Georges-Déziré.

Au cœur des territoires, les centres socioculturels sont en contact direct avec vous. Par cette proximité, ils sont à votre écoute et peuvent, avec vous, faire vivre le projet social qui est le leur, que vous soyez usager, bénévole, représentant associatif, partenaire ou habitant.

Plus que jamais, l'année 2020 vient de nous prouver le caractère indispensable de l'action socioculturelle.

À bientôt dans l'un de nos centres,

Joachim Moyse,
maire
et conseiller régional

Édouard Bénard,
adjoint au maire
en charge des centres socioculturels



L'IDENTITÉ DU CENTRE SOCIOCULTUREL JEAN-PRÉVOST

Le projet du centre socioculturel Jean-Prévost repose sur des principes partagés avec la Caisse d'allocations familiales :

- le respect de la dignité humaine
- la laïcité, la neutralité et la mixité
- la solidarité
- la participation et le partenariat.

Il a pour mission d'être :

- un lieu de proximité, familial et intergénérationnel, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.
- un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Pour la période 2017/2021, les objectifs du centre, au titre de l'agrément Caf, se déclinent ainsi :

- Favoriser la participation des habitants pour mieux vivre ensemble.
- Animer la vie de la cité et contribuer au vivre ensemble.
- Développer les projets favorisant la participation citoyenne.
- Développer des projets favorisant la solidarité à l'échelle de la vie locale.
- Soutenir et accompagner les jeunes.
- Contribuer à l'émancipation des personnes tout au long de leur vie par l'accès à la culture et aux loisirs.
- Favoriser la participation des habitants à différentes pratiques créatrices de loisirs.
- Favoriser l'accès à la culture.

Le « **projet famille** » vise à contribuer au renforcement des liens parents/enfants, à valoriser les parents dans leur fonction, à contribuer à l'ouverture vers d'autres territoires.

En poussant la porte du centre socioculturel Jean-Prévost, différents pôles sont à découvrir :

- **Le pôle accueil-secrétariat-comptabilité** pour s'informer, s'inscrire aux activités du centre, réserver des salles pour les associations...
- **Le pôle famille** pour participer à des ateliers, des sorties, des soirées et au comité famille pour qui souhaite proposer, organiser, avec l'équipe des projets à venir.
- **Le pôle culturel** pour pratiquer des ateliers, visiter des expositions, assister à des spectacles...
- **Le pôle jeunesse** pour les 11-25 ans, pendant les périodes de vacances, au titre du dispositif Horizons. Il accompagne les jeunes tout au long de l'année en les informant, les orientant ou en les soutenant dans leurs projets.
- **Le pôle vie locale** pour permettre aux habitants ou aux associations de rejoindre la structure et ainsi proposer et participer à différents projets du centre ou du territoire.

Un comité de suivi du projet social se réunit régulièrement. Les représentants des habitants et des associations peuvent y participer.

SECTEUR JEUNESSE

HORIZONS

« Horizons » est une offre de loisirs, ouverte aux Stéphanois-es âgé-e-s de 11 à 25 ans, pendant les vacances scolaires.

Au programme : stages thématiques, séjours à construire, sorties, sports, jeux virtuels et réels... Les activités sont élaborées en concertation avec l'équipe pédagogique, en fonction de la tranche d'âge, et, si possible, des envies des jeunes.

Horaires : du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Les horaires sont donnés à titre indicatif car l'accueil est organisé selon un système d'entrées et sorties libres.

Inscriptions : 1 € pour 1 an. Dossier à retirer au centre. Présence du responsable légal obligatoire.

Le centre Jean-Prévost met à disposition toutes ses salles pour accueillir, le temps des vacances, les jeunes Stéphanois-es. Une équipe de 6 à 8 animateurs diplômés est recrutée pour l'occasion.

Les enfants sont répartis en groupes mixtes d'âges homogènes : 11-14 ans, 14-17 ans, 18 ans et plus. Chacun trouve ainsi des activités et des conditions d'échanges au sein du groupe adaptées à sa tranche d'âge.

Si la plupart des activités sont gratuites, certaines peuvent être payantes (bowling, téléski, etc.). Le paiement s'effectue en espèces, chèque, ou par le biais de bons temps libre pour l'achat de cartes multi-activités.



Secteur famille

De quoi s'agit-il ?



Le secteur famille des centres socioculturels donne la possibilité aux habitants de s'impliquer dans la programmation des activités et sorties.

Pour cela, il suffit de devenir membre du comité famille.

Une fois par mois, les participants se retrouvent et échangent autour des projets qu'ils souhaitent développer.

Les personnes intéressées peuvent se renseigner directement auprès des accueils des centres.

Que font les participants au secteur famille ?

- Ils mettent en place des rencontres basées sur la convivialité autour d'activités.
- Ils proposent des ateliers : cuisine, bien-être, nature, manuels...
- Ils animent des soirées à thème : carnaval, barbecue, chansons...
- Ils organisent des sorties en famille : château de Versailles, Dieppe, Boulogne-sur-Mer...

Comment s'inscrire ?

Afin de participer aux activités ou sorties du « secteur famille », il convient de s'inscrire auprès du référent famille ou du secrétariat du centre socioculturel, à l'aide d'une fiche de renseignements valable pour l'année 2020/2021.

Un programme des rendez-vous proposés est édité régulièrement. Pour chaque événement, les inscriptions sont ouvertes un mois avant (toujours un mercredi à 14 h), directement au centre (ni par mail, ni par téléphone). Une priorité est donnée aux familles stéphanoises : parents/enfants, grands-parents/petits-enfants, oncles-tantes/neveux-nièces. Les personnes isolées sont inscrites en fonction des places disponibles.

Pour plus de précisions sur les conditions de participation aux activités et sorties, se renseigner à l'accueil du centre ou secteurfamille@ser76.com

Tarif unique : 2,60 € pour toute inscription et gratuit pour les moins de 6 ans.

LE SECTEUR FAMILLE À JEAN-PREVOST

Tous les deux mois, les habitants et le centre Jean-Prévost établissent pour les familles stéphanoises un programme d'activités, en vue de soutenir les parents dans leur rôle éducatif, de renforcer les liens au sein d'une même famille, mais aussi d'apprendre à se connaître et de partager des choses ensemble.

ACCÈS À LA CULTURE

Lieu de passage, lieu de convivialité, lieu de vie, le centre socioculturel est aussi un lieu où, tout au long de l'année, il est possible de découvrir et de participer à de nombreuses manifestations culturelles : expositions, spectacles jeune public, soirées cabaret/chansons...

Le centre établit, dans un climat favorisant le plaisir et la curiosité des adhérents, des liens avec des structures culturelles de création et de diffusion. Pour cela, il met en place des stages et des sorties.

Les grands rendez-vous de l'année :

- **Janvier**, exposition de peinture d'artistes de l'Union des arts plastiques avec un invité
- **Mars**, exposition « Les Stéphanois exposent »
- **Mai**, exposition d'arts urbains « Veines urbaines »
- **Novembre**, accueil du festival « Chants d'Elles », festival de chanson de femmes...

Le journal *Le Stéphanois* et le site internet municipal saintetiennedourouvray.fr reviennent, chaque mois, en détail sur cette programmation culturelle.

Au centre Jean-Prévoist, de nombreux ateliers permettent aux petits et grands de s'initier ou se perfectionner à une activité culturelle.

- **ARTS PLASTIQUES** | lundi de 16 h 15 à 18 h 15 (adultes)
Mercredi | de 14 h à 15 h 30 (8/13 ans)
- **CINEM'ADOS** | mercredi de 16 h 15 à 18 h 15 (11/17 ans)
- **COIFFURE ET BIEN-ÊTRE** | mercredi de 9 h 30 à 12 h (adultes)
- **COUTURE** | mardi | de 9 h 30 à 12 h (ados/adultes) | de 14 h à 16 h 30 (ados/adultes)
- **DANSES AFRICAINES** | mardi de 18 h 30 à 20 h 30 (ados/ados/adultes)
- **GUITARE D'ACCOMPAGNEMENT** (cours collectifs d'1 heure)
mardi de 16 h à 21 h (adultes/débutants/intermédiaires/avancés)
- **HIP-HOP** | jeudi de 17 h 30 à 18 h 30 (8/12 ans) | de 18 h 30 à 20 h (ados à partir de 13 ans/adultes)
- **INITIATION MODERN'JAZZ** | mercredi de 16 h 30 à 17 h 30 (6/8 ans)
- **MODERN'JAZZ** | mercredi de 17 h 30 à 19 h (9/12 ans) |
de 19 h à 20 h 30 (ados à partir de 13 ans/adultes)
- **PHOTO** | mercredi de 18 h à 20 h 30 (adultes)
- **POL'ART (Studio d'enregistrement)** | Horaires à déterminer avec
l'animateur (ados à partir de 16 ans/adultes)
- **PREMIERS PAS VERS LA DANSE** | mercredi de 15 h 30 à 16 h 15 (4/ 5 ans)
- **AERO DANCE** | samedi | de 10 h à 11 h (famille enfant à partir de 10 ans) |
de 11 h à 12 h (Adultes) **NOUVEAU**
- **CHORALE « Voix de femmes »** | mardi de 14 h à 15 h 30 (adultes)
- **CINEM'ADULTES** | mercredi de 18 h 30 à 20 h 30 **NOUVEAU**

PLUS D'INFOS Se référer au guide *Unicité*, qui rassemble en un seul document les informations pratiques et les modalités d'inscription.



ANIMATION DE LA VIE LOCALE

Les habitants du plateau du Madrillet qui le souhaitent sont invités à participer à la vie du centre socioculturel et plus généralement à l'animation du quartier à l'occasion de plusieurs événements :

■ **Fête au château** ■ **Veines urbaines** ■ **Journée de la solidarité**

Toutes les propositions peuvent être également discutées au sein du collectif rassemblant l'équipe du centre Jean-Prévoist et des habitants. L'invitation vaut également pour les associations stéphanaïses, notamment dans le cadre de projets contribuant au bien vivre ensemble.

Les associations suivantes sont ainsi régulièrement accueillies :

- **Confédération syndicale des familles (CSF)** | activités de loisirs dans les locaux communs résidentiels du P'tit château et de Saint-Just (périodes scolaires et vacances scolaires)
- **Comité de jumelage** | cours d'anglais | mercredi de 18 h 15 à 19 h 15 (périodes scolaires)
- **REPAIR CAFÉ** | atelier couture « retouches pour tous » | lundi de 10 h à 11 h 30 et 14 h à 15 h 30 locaux communs résidentiels La Maison des pensées
- **La Passerelle** | soutien scolaire et cours de langue dans les locaux communs résidentiels de Gallouen (périodes scolaires)
- **Association sans frontière 276** | accompagnement des familles des défunts dans le cadre d'une aide financière et du rapatriement des corps
- **Confédération nationale du logement Gallouen (CNL)** | amicale des locataires (logement) | sur rendez-vous
- **Éducation et formation** | cours d'alphabétisation | jeudi de 13 h 30 à 15 h 30 (périodes scolaires)

Les associations locales peuvent avoir accès à des salles du centre – sur réservation – dans le cadre de l'organisation de leurs instances (assemblées générales...). Toute demande doit faire l'objet d'un écrit adressé à M. le maire, Hôtel de ville | place de la Libération CS 80458 | 76806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex



EN PRATIQUE

Directeur du centre : Samuel Dutier
Place Jean-Prévost 76 800 Saint-Étienne-du-Rouvray | GPS : rue Georges-Méliès
Tél. : 02.32.95.83.66 | scamara@ser76.com

 Bus : 42, arrêt Ernest-Renan – Métro : arrêt Ernest-Renan.

Période scolaire

- Mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Jeudi de 14 h à 18 h
- Vendredi de 14 h à 17 h 30
- Samedi de 9 h à 12 h

Période vacances scolaires

Du lundi au vendredi
de 10 h à 12 h
et de 14 h à 17 h

